

## **Déclaration pour la Journée internationale de la femme 2014**

**Comité mondial du genre  
Alliance Coopérative Internationale  
María Eugenia Pérez, Présidente**

### ***“L'égalité pour les femmes : un progrès pour tous”***

#### **Bureau Mondial :**

Alliance Coopérative  
Internationale – AISBL  
Avenue Milcamps 105  
1030 Bruxelles  
Belgique  
TVA : BE 535 539 869  
T: +32.2.743.10.30  
F: +32.2.743.10.39  
ica@ica.coop  
www.ica.coop

#### **Bureaux Régionaux :**

Afrique  
Nairobi – Kenya  
www.icaafrica.coop

Ameriques  
San José – Costa Rica  
www.aciamericas.coop

Asie et Pacifique  
New Delhi – Inde  
www.icaopac.coop

Europe  
Bruxelles – Belgique  
www.coopseurope.coop

#### **Organisations Sectorielles :**

Agriculture (ICAO)  
www.icaop.coop

Banque (ICBA)  
www.icbap.coop

Consommateurs (CCW)  
www.ccw.coop

Pêche (ICFO)  
www.icfop.coop

Santé (IHCO)  
www.ihcop.coop

Logement  
www.icahousing.coop

Assurance (ICMIF)  
www.icmif.org

Industrie et Services  
(CICOPA)  
www.cicopa.coop

L'Alliance Coopérative Internationale, tout comme les autres organismes mondiaux de développement, déclare que l'égalité entre les femmes et les hommes est une condition indispensable pour un développement humain, qui améliore les conditions de vie et offre de meilleures opportunités à tout un chacun.

Durant les dernières années, le défi de l'égalité entre les femmes et les hommes est devenu un objectif et une stratégie de développement. Nous savons aujourd'hui que l'égalité des genres, à savoir un traitement juste des femmes et des hommes en fonction de leurs capacités respectives et de leurs nécessités propres, est un des principaux moyens de parvenir à un réel progrès.

En 1995, pour traduire leur engagement égalitaire en réalité, les membres des coopératives du monde entier ont approuvé, lors du Congrès du Centenaire de l'Alliance Coopérative Internationale, la Résolution sur l'égalité entre les genres au sein des coopératives, et nous considérons qu'il s'agit d'une priorité mondiale. Nous sommes d'avis qu'« un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes membres des coopératives constitue une force de renouvellement et un avantage concurrentiel pour les coopératives »; et que « les femmes et les hommes doivent avoir la même participation, les mêmes opportunités professionnelles, et les mêmes opportunités en matière de renforcement des capacités et d'éducation ». Nous déclarons également que « l'influence et les responsabilités partagées entre les femmes et les hommes sont essentiels pour atteindre l'excellence au sein des coopératives ». Par conséquent, « l'égalité entre les femmes et les hommes aux postes de prise de décision, et au cœur des activités des coopératives », constitue un impératif pour le progrès de notre mouvement.

L'égalité des genres vise, au sein du mouvement coopératif, non seulement à répondre à une obligation morale et éthique, mais également à promouvoir une croissance économique fondée sur l'utilisation du talent humain et qui valorise les différences et la diversité, pour un impact renforcé sur le progrès économique et social des communautés locales.

Le défi actuel du secteur coopératif est double. Il s'agit de trouver des solutions aux crises sociales et économiques, tout en ayant une plus grande influence sur les changements sociaux. Si l'on veut que les femmes et les hommes puissent jouir de la même façon du développement et puissent déployer librement leurs compétences, il est indispensable d'intégrer les hommes aux efforts qu'il faut encore mener pour réduire les inégalités entre les genres. Par conséquent, nous devons inclure les hommes à nos initiatives de transformation et de remise en question des modèles culturels existants.

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme 2014, l'Alliance Coopérative Internationale à travers son Comité mondial pour l'égalité des genres, reconnaît les initiatives et les efforts entrepris par les organisations coopératives du monde pour réduire les écarts sociaux, culturels, économiques et politiques qui contribuent à reproduire les inégalités entre les genres.

Nous nous considérons comme des coopératives et des membres coopératifs engagés, tous et toutes, pour atteindre cet objectif de participation de la femme, de façon égale, dans les sphères professionnelles, politiques et sociales. Nous nous engageons à mettre en œuvre un développement économique plus inclusif, à travers le renforcement de la participation économique des femmes; à améliorer les niveaux actuels de représentation des femmes au sein de nos comités de direction, au sein desquels les femmes sont autant à même de mener la prise de décisions pour construire l'avenir que nous voulons; à faire évoluer les modèles pour que la garde des enfants ne soit pas toujours la responsabilité des femmes; et à éliminer les obstacles qui persistent pour l'intégration égalitaire des

femmes au monde coopératif et pour qu'elles évoluent dans de meilleures conditions économiques et professionnelles.

La tendance actuelle est à la correction des inégalités. Néanmoins, de fortes résistances aux changements persistent au sein de certains secteurs qui maintiennent encore une division du travail d'un autre temps entre les hommes et les femmes. Au nom de nos principes et de nos valeurs, nous devons promouvoir un changement du paradigme des relations entre les genres. Nous déclarons ici que le progrès pour tous ne sera possible que si les femmes contribuent de la même façon que les hommes au fonctionnement de nos sociétés et si elles en tirent le même bénéfice.

Dans cette décennie des coopératives, nous devons en permanence protéger l'égalité et défendre une conception éthique du travail, de l'entreprise, des transactions économiques, des relations humaines et de la société. Pour mener à bien cet objectif à tous les niveaux, notre principale stratégie consistera à maintenir notre identité coopérative et à rester fidèles à nos principes.

L'objectif que nous nous fixons cette année est de maintenir notre action de façon permanente et collective afin de consolider un mouvement coopératif et une société dirigée par des hommes et des femmes, en reconnaissant et en défendant, ensemble, les principes d'équité, de solidarité, de démocratie et de développement.

**Colombie, mars 2014**